



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Tarbes, le 12 juin 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Elections municipales : mise en place d'un site internet pour consulter les professions de foi des listes de candidats

À l'occasion du second tour des élections municipales et communautaires organisé le 28 juin 2020, le ministère de l'intérieur a développé un site internet où pourront être consultées les professions de foi des listes de candidats dans les communes de 2500 habitants et plus : www.programme-candidats.interieur.gouv.fr

Cette opportunité vise à compenser en partie la limitation de la campagne électorale due aux mesures sanitaires.

Les candidats intéressés devront confier à la commission de propagande, qui se réunit le 15 juin au palais de justice de Tarbes, les clés USB contenant les professions de foi numérisées (chaque circulaire numérique devra tenir en une ou deux pages, avoir un poids inférieur à 2Mo, un format paysage ou portrait et une extension de type PDF. Un scan d'un document papier ne répond pas aux règles d'accessibilité et ne doit pas être publié sur le site dédié).

Les professions de foi numériques seront mises en ligne par le bureau des élections de la préfecture à partir de 18h00 le 15 juin.